



les amis de l'étang-la-ville

Comité de Défense et de Protection Stagnovillois



N° 119 / NOVEMBRE 2016 - 56^{ème} ANNÉE

SOMMAIRE

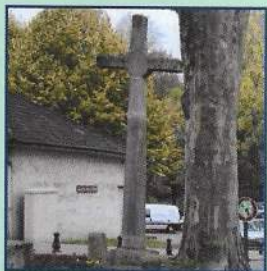
URBANISME

page 2



HISTOIRE

pages 3, 4, 5



LES TALUS SNCF

page 6



EXPOSITIONS

Tous les ans le mois de novembre nous permet de retrouver nos deux salons: **les Arts pour la sculpture et la peinture**, et **les Créateurs pour l'artisanat d'Art**. Vous y trouverez de nombreuses idées de cadeaux pour Noël et le jour de l'an.

Notre petite région autour de l'Étang-la-Ville avec Marly, Mareil, Saint-Germain, Le Pecq, Noisy-le-Roi..., compte de nombreux artistes, professionnels et amateurs. C'est pour leur permettre d'exposer leurs œuvres et de se retrouver dans un cadre convivial que nous organisons ces salons dont vous trouverez les détails ci-dessous.

Le salon des Arts sera dédié cette année à une "artiste sculpteur", Heidi Brenner, décédée récemment. C'était une fidèle exposante de grand talent qui participait à notre salon depuis de nombreuses années.

Nous lui rendons hommage en page 8.

Salon des Arts
L'étang-la-ville
du 18 au 21 novembre 2016
Vendredi 18 de 15h-20h
Samedi 19-Dimanche 20 de 10h-19h
Lundi 21 de 14h-18h
Espace Auberderie

6ÈME SALON
DES CRÉATEURS
2016
L'ÉTANG-LA-VILLE
ANIMATION MOSAÏQUE POUR ENFANTS DÈS 8 ANS
Samedi 26 Novembre de 10 à 19 h
Dimanche 27 Novembre de 10 à 13 h
et de 14 à 18 h
Espace Auberderie

ENTRÉE LIBRE

Ce bulletin a été préparé par:
Alain Chambon, Louis Chauvin,
Phillipe Delacourte, Pierre Dornin,
A.-M. Gadonneix, Laurent Homont,
Marielle Papell-Lalande,
Jean Péchinot,
Chantal Righenzi, Janine Thoma,
Jacques Toutain,
Rodolphe Virantin,

le Comité de Défense
et de Protection Stagnovillois.

78620 L'ÉTANG-LA-VILLE
E-mail: comite@amis-letanglaville.org

Maquette et mise en pages:
INFOGRAPHIE J.TOUTAIN
Tél: 01 39 58 34 51

Impression: M.I.M.M. - 01 39 58 73 04

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.amis-letanglaville.org

2016 - UNE ANNÉE CHARNIÈRE

La modification du PLU vient enfin d'être votée au conseil municipal du 20 septembre dernier. Avec cette réglementation, la commune se donne les moyens de canaliser la multiplication anarchique des projets immobiliers constatée ces derniers mois.

Un choc avec l'annonce du lancement d'un programme de 180 logements au Clos des Vignes, à l'entrée de la commune. Ce n'est pas rien. Comme un retour au temps des Hauts le Bois et du parc du Château !

Pour le développement harmonieux de la commune, il aurait été préférable de s'en tenir au projet initial voté avec le PLU 2006. Plus raisonnable puisqu'il prévoyait 90 logements !

Mais, voilà, la pression de l'état qui s'acharne à vouloir construire chaque m² disponible sans se soucier des contraintes locales ni de l'avis des populations et de leurs élus aboutit à doubler le nombre de logements.

Souvenez-vous de l'interview du « directoire des Territoires » sur France 2 dans le journal télévisé de 20 heures en 2015 qui déclarait : « nous avons trouvé un petit bois bien caché où pourront être construits 180 logements... »

Comme si les stagnovillois et leurs élus avaient cherché à dissimuler ces terrains. Le petit bois en question était repéré dans le PLU 2006 comme zone réservée en vue de la construction de logements, notamment sociaux. Il est regrettable que le dogmatisme conduise à de telles déclarations.

Dès que les propriétaires ont cédé leur terrain, la séquence des opérations s'est vite enclenchée. **Interpellation de la commune par le préfet** pour non réalisation des objectifs de construction de logements sociaux sur la dernière période triennale, avec état de carence et renforcement des pénalités.

Quand bien même elle le voudrait, l'Étang la Ville n'atteindra jamais son quota de logements sociaux.

Mais peu importe, considérée comme mauvaise élève pour avoir voulu sauvegarder son environnement, la commune doit payer.

Signature entre le Préfet et la commune d'un contrat de mixité sociale portant sur 90 logements sociaux pour la période triennale 2014/2016. La réalisation des Brosses en apportant 20, la seule solution pour répondre à l'oukase était de lancer le projet du Clos des Vignes en y incluant 70 logements sociaux ! Le projet reçoit l'approbation du préfet.

La réalisation de ce projet passait par une **modification du PLU** pour transformer la zone réservée du Cher Arpent en

zone d'urbanisation collective avec une densité homogène avec celle du parc du Château.

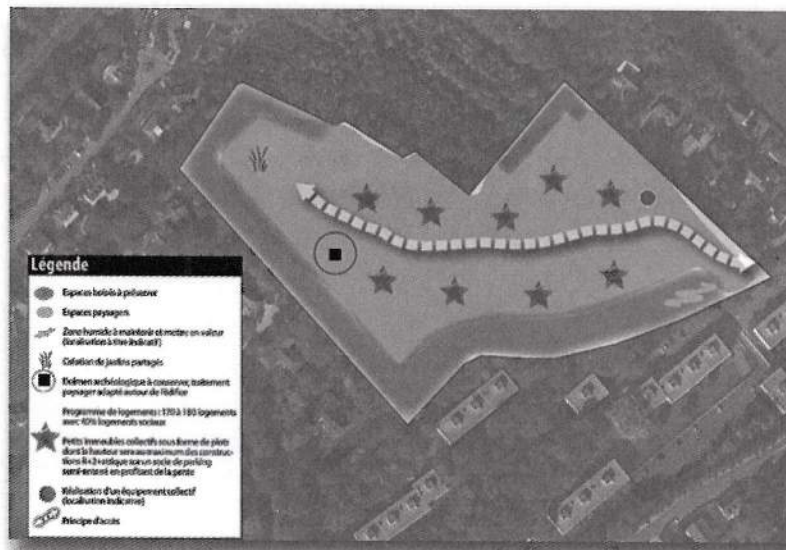
A tout malheur, un bienfait ! La modification du PLU a permis de redonner un peu d'harmonie à notre réglementation très déséquilibrée par les nouvelles lois ALUR : suppression du COS et de toutes les surfaces minimales.

Il fallait mettre un terme à ce déséquilibre qui commençait à provoquer une complète transformation de notre

commune. Notre association avait particulièrement insisté pour que des corrections soient apportées à l'occasion de la réouverture de ce dossier, sans attendre une révision ultérieure.

C'était une occasion à ne pas rater !

Ce travail, vous pouvez le vérifier sur le site internet de la commune où sont publiées l'intégralité des textes. Nous ne pouvons que vous inciter à les découvrir pour mieux comprendre cette étape et mesurer la complexité des tâches.



POUR VOS FÊTES DE FIN D'ANNÉE,

N'OUBLIEZ PAS QUE LA MAISON DE LA PRESSE EST A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS PROPOSER NOS ÉDITIONS:

UNE HISTOIRE DE L'ÉTANG "SI L'ÉTANG M'ETAIT CONTÉ", AINSI QU'UN GRAND CHOIX DE CARTES DE VŒUX ET DE CARTES POSTALES.

*Si L'Étang
m'était conté...*



Un baptême militaire

Un nouveau régiment d'infanterie, le 24^{ème} régiment, vient d'être créé au sein du bataillon de réserve d'île de France, et le nom du caporal André SCHUSSEL a été choisi comme nom de promotion 2016 pour ce régiment.

Ce nom figure sur notre monument aux morts et nous avons rendu hommage à ce caporal dans l'exposition 14/18 organisée à l'Espace Auberderie en novembre 2014.

Le choix de ce nom de baptême pour ce 24^{ème} régiment n'est pas un hasard : le caporal SCHLUSSEL, soldat de la classe 1913, avait été affecté à la 8^{ème} compagnie du 2^{ème} bataillon du 24^{ème} régiment d'infanterie. La nouvelle promotion rend donc hommage à l'un de ses anciens tué au combat en 1915 à l'âge de 22 ans et a invité l'association lors de son baptême, qui a été représentée par M. Jean Péchinot.



Poilus de l'Etang-la-Ville

André SCHLUSSEL

Né le 7 juin 1893 à Paris (ex Seine)

Cheveux blonds foncés, yeux gris bleus, taille 1m76

Etudiant à l'Institut national agronomique

Mort en captivité des suites de ses blessures

le 2 juin 1915 à l'hôpital militaire sainte Clotilde à Douai (Nord)

A l'âge de 22 ans

Inhumé au cimetière militaire de Douai



Caporal au 24^{ème} régiment d'infanterie

Citation

« Dans l'assaut d'une position ennemie a pénétré dans un puit de mine, a désarmé l'Allemand qui s'y trouvait et a coupé les fils de mise de feu. »



Monument aux morts de l'Institut national agronomique (Paris) 1921



Archives de l'Etang-la-Ville

Un véritable carnage, le terme n'est pas trop fort pour désigner les coupes qui ont eu lieu au mois d'août le long des talus SNCF. Soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, notre association est intervenue auprès du Maire, relayant par la même occasion le mécontentement des riverains qui nous ont contactés.

MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE

Un titre parlant pour un résultat qualifié de «carnage» par les riverains et les utilisateurs de la ligne "L" au retour de vacances. La commune avait déjà dû faire face à des coupes sauvages de la part de la SNCF, mais jamais de l'ampleur de celle qui a eu lieu en août dernier.



Et d'ajouter si le délai avait été plus long, le travail aurait pu être plus soigné». A voir, puisque l'épandage d'un puissant désherbant sur les talus révèle plutôt la volonté de ne rien laisser pousser ou repousser sur ces talus.

PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Au-delà des talus qui sont sur ses terrains, la SNCF s'est également arrogée le droit de

faire abattre des arbres sur des propriétés privées adjacentes aux voies si elle estimait que ces derniers représentaient un risque pour la circulation des trains.

Ainsi, nous est remonté le cas concret d'un riverain de l'Étang-la-Ville qui voulait préserver un arbre que la SNCF jugeait «dangereux». Le lendemain, ses représentants sont revenus avec une décharge à signer dans laquelle le riverain acceptait une pénalité de 50.000€ par 10 minutes de retard sur la ligne que la chute de l'arbre aurait occasionnée.

LES CONSÉQUENCES

Notre commune, située entre ville et forêt, représentait, jusqu'à présent, une frontière naturelle et cohabitait, grâce à la végétation, avec la ligne du transilien.

Aujourd'hui, cet équilibre est rompu à plusieurs titres avec des conséquences qui peuvent être extrêmement sérieuses.

En effet, la barrière naturelle de la végétation permettait un isolement relatif à la fois visuel et auditif de la voie ferrée. L'augmentation du trafic sur cette ligne ces derniers mois avait aggravé ces nuisances.

La suppression des arbres et arbustes (toute la flore a été décimée, de l'érable au noisetier) et le traitement pour éviter toute repousse qui a été appliqué augmentent encore le nombre de décibels perceptibles pour toute la commune. Nous ne manquerons pas de programmer une étude comparative à celle menée par la Mairie.



Il est vrai que la période choisie - en pleine trêve estivale - limitait les possibilités d'intervention des riverains en vacances et des services techniques de la Mairie en effectif réduit.

Les précédentes interventions de 2008 et 2010 avaient eu lieu en octobre et en mars, permettant ainsi aux riverains et à la municipalité de réagir et de limiter les dégâts. Cette fois-ci, la SNCF, qui assure depuis la réforme du 4 août 2014 à la fois l'exploitation et l'entretien des voies, n'a pas fait de détail. « Il fallait aller vite pour limiter l'interruption de trafic des trains sous peine de pénalités de retard », pour reprendre les propos d'un représentant de l'ONF présent lors de la rencontre du Maire et d'un riverain au moment des travaux.

MASSACRE À LA TRONÇONNEUSE

Les riverains habitant le long de la voie ferrée ainsi que ceux qui circulent dans l'Étang-la-Ville sont, de fait, impactés très fortement visuellement. Il est, en effet, fort dérangentant que les usagers de la SNCF aient désormais vue sur les terrasses et jardins.

Concernant les travaux effectués, les machines utilisées ont scié de façon totalement mécanique les arbres, ce qui a généré des restes de bois sur tout le talus et chez les riverains. Un nettoyage de ces zones pillées de leur végétation était prévu. Il n'est toujours pas réalisé à ce jour.



L'ÉCOSYSTÈME

Notre association a tenu par ailleurs à souligner des faits plus graves à considérer avec la plus grande vigilance. En effet, comme le souligne l'étude réalisée par le cabinet d'urbanisme Hortesi en 2013 et qui a fait l'objet du rapport de présentation du PLU de la commune, l'Étang-la-Ville est une ville à la fois escarpée et dont le sous-sol contient de multiples sources et rus assortis d'un sol révélant de l'argile verte.

La végétation et, en particulier, les arbres avec racines contribuent à la stabilisation des terrains. Les averses et tempêtes récentes (juin 2016) ont montré la fragilité de cet équilibre biologique et notre commune



a dû faire face à des glissements de terrains et des inondations de routes et de maisons.

L'absorption de l'eau par les arbres ainsi que leur contribution à la stabilisation des terrains sont deux paramètres qui ne semblent pas avoir été pris en compte

dans une étude préalable aux travaux que la SNCF a entrepris, ne considérant que les incidents liés aux chutes de branches et d'arbres sur la voie. Or, il est nécessaire d'avoir une vision plus large de notre fragile écosystème.



Lors d'une réunion que nous avons eue à la mairie le 8 septembre, le Maire s'est engagé à signaler ces faits à Valérie Péresse, Présidente de Région et Présidente du STIF, aux responsables de la SNCF, à la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et

à l'ONF. Il a contacté les Maires des communes traversées par la ligne "L" et affecté également par ces coupes, pour les fédérer.

Pour les riverains et plus globalement pour la commune, les choses ne peuvent en rester là. Le mal est fait, il va donc falloir travailler sur des solutions d'avenir: végétaliser les clôtures quand il s'agit de dévers pour les talus en hauteur. Nous demandons à la SNCF que nous soit transmises des propositions qui redonneront un cadre de vie acceptable aux riverains et plus globalement aux stagnovillois. Espérons que ces solutions ne se feront pas attendre trop longtemps. Vous pouvez compter sur la vigilance de notre association.

UNE SURPRISE !

Vu dans le figaro du 30 mai 2016.... Et aussi dans Paris Match de juin....

Nous avons eu la surprise de découvrir dans ces numéros le tableau peint par Charles Le Brun, premier peintre du roi Louis XIV et directeur de la manufacture royale des Gobelins, représentant « le Chancelier Pierre Séguier », l'un des derniers seigneurs de L'Étang. Le chancelier, haut fonctionnaire irrévocable dans le système monarchique, était un personnage considérable.

Le tableau représente le chancelier dans le parc du château de Saint-Germain dans les années 1660. La famille Séguier avait construit le château de L'Étang, actuellement notre mairie, au début du XVII^{ème} siècle, et ses représentants s'étaient succédés en tant que seigneurs jusqu'à la vente du domaine aux Fonton de Vaugelas en 1712. Ces derniers verront l'extinction de cette longue lignée de seigneurs avec la révolution.

Le Chancelier Pierre Séguier avait été « Garde des Sceaux » de Louis XIII et de XIV pendant presque quarante

ans, ce qui nous laisse rêveur aujourd'hui. C'est le blason de la famille qui a inspiré les armoiries de la commune, que nous retrouvons sur nos panneaux de rue :

« d'argent à la face ondée d'azur. Au chef d'azur, un chevron d'or accompagné de deux étoiles (ou molettes) de même, et en pointe d'un mouton d'argent passant. »

Mais pourquoi ce tableau dans le figaro et dans Paris match? C'est à l'occasion d'une exposition consacrée au peintre Le Brun à l'annexe du musée du Louvre de Lens, que ce tableau a été choisi pour illustrer cet événement. Il fallait pour cela un tableau représentatif de l'œuvre du peintre, à la fois par le personnage mis en scène et par la qualité de l'ensemble.

Nous ne pouvons qu'admirer la prestance du cavalier qui montre la force de caractère d'un homme d'état, et aussi l'allure expressive des petits pages qui l'entourent. La fierté de ceux qui conduisent le cheval est très visible, ainsi que la jalousie de ceux qui sont sur le côté et se disputent l'honneur de tenir les cordons. Quant au dernier, placé à la queue du cheval, il voudrait bien être à la place des autres.

LE FIGARO et vous

MODE
LA COLLECTION LOUIS VUITTON CROISIÈRE 2017 MIXE CHIC ET SPORT. DANS LA BAIE DE RIO

STYLE
MODE, BEAUTÉ... LES INDISPENSABLES DE LA SEMAINE PAGE 41

DOLCE VITA POUR TOUS
FÊTE DU LIVRE DE TALLERRES

Charles Le Brun, le Grand Siècle vivant

Derrière la figure du chef des décors sous Louis XIV, le Louvre-Lens révèle un créateur toujours en recherche. Première rétrospective depuis celle voulue par de Gaulle et Malraux, il y a plus d'un demi-siècle.

LE COURRIER DES LECTEURS

De M. H.M.

“Je me rends à vélo quotidiennement sur mon lieu de travail qui se trouve entre Versailles et Saint-Cyr l'École (INRA). J'emprunte à cet égard la route de Noisy, tous les matins et soirs. Après bientôt maintenant 6 mois de pratique, la route de Noisy est de loin la partie la plus dangereuse de mon parcours. Elle est étroite et sinueuse, ce qui fait que les conducteurs voient apparaître les cyclistes au dernier moment au détour des virages. La circulation des cyclistes est rendue encore plus difficile par la présence de végétation au sol et de branches d'arbre qui envahissent en permanence le côté de la route et débordent sur la chaussée (côté droit en montée).

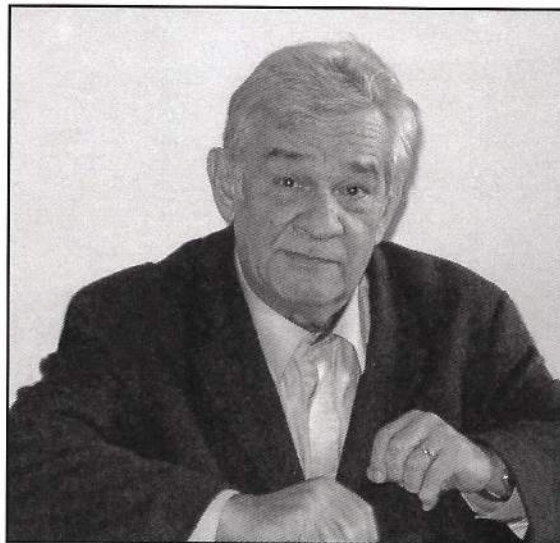
La route de Noisy est un "spot" connu de la région très empruntée par les cyclistes notamment les week-ends. Il me semble urgent qu'elle soit équipée d'une piste cyclable avant qu'un accident ne survienne. Une piste cyclable protégée pourrait à mon sens être installée sur le côté gauche de la route (gauche dans le sens de la montée).”

N'HÉSITEZ PAS À NOUS COMMUNIQUER VOS AVIS PAR MAIL : “comite@amis-letanglaville.org”

LE DÉPART D'UN AMI

**Claude Dremaux nous a quittés le 4 octobre 2016 à l'âge de 76 ans.
Il était venu s'installer avec sa famille au Nid d'Aigle en 1974.**

Dès le début il avait adhéré au Comité de Défense dirigé alors par Claude Ferrari, et a participé à toutes les campagnes et luttes importantes de notre association: l'Auberderie, le P.O.S. et le respect d'un urbanisme de qualité, ainsi qu'à l'organisation de manifestations culturelles dont des concerts avec J.F. Paillard et des ventes pour financer les activités du 3^{ème} âge.



Il fut avec Robert Perrin l'un des premiers représentants de notre association au conseil municipal, où il fut Maire-adjoint chargé des finances pendant des années.

Claude s'est ainsi dévoué au bien de la commune au sein du conseil et de notre association.

Il avait beaucoup de bon sens et une vision claire de ce que devait devenir notre village. Il se désolait de voir les transformations qui commençaient à dégrader l'aspect pittoresque de nos rues.

Claude, l'Étang-la-Ville te doit beaucoup et nous exprimons toute notre sympathie à ta famille.

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (Nom, Prénom).....

Adresse e-mail:.....

Déclare adhérer au Comité de Défense et de Protection Stagnovillois.
À cet effet, veuillez trouver ci-joint ma cotisation de 20 Euros pour l'exercice 2017 (membres bienfaiteurs à partir de 30 Euros).

L'Étang-la-Ville, le Signature :.....

Comité de Défense et de Protection Stagnovillois - 14 Rte de St Germain - L'Étang-la-Ville 78620

Après la disparition de Miklos Dallos il y a quelques années déjà, l'Étang la Ville compte désormais parmi ses artistes disparus la talentueuse plasticienne Heidemarie Loose, mieux connue sous son nom d'artiste et de jeune fille Heidi Brenner.

Heidi nous a quittés fin mai, à l'âge de 76 ans.

D'origine étrangère elle aussi, elle est née et a grandi à Dresde en Allemagne de l'est sous les bombardements. Après la mort de sa mère, Heidi a voulu fuir clandestinement de RDA à l'âge de 16 ans par le métro de Berlin. Opération risquée face à la Stasi omniprésente mais qu'elle réussit néanmoins avec la détermination qui la caractérisait.

Finalement réfugiée en France, où elle habita, d'abord à Lyon puis à Paris, elle commença sa vie de jeune adulte par des petits métiers riches en expériences diverses et cocasses ; jusqu'au jour où elle rencontra un jeune et bel allemand, de l'est lui aussi, à la piscine Deligny, Klaus Loose qu'elle épousa et avec qui elle eut deux enfants.

Toujours passionnée par la danse moderne, le yoga et les arts plastiques, Heidi a pu développer au cours de sa vie de créatrice une rare variété d'expressions et nous laisse en témoignage des centaines d'œuvres à la fois sculpturales et pic-

turales. Elle s'est d'abord adonnée à la céramique et au modelage. Elle passa ensuite très naturellement à des expressions plus monumentales en plâtre, en résines et aussi en bronze ; avant de nous offrir des œuvres très puissantes en fer brut, puis en bois brut et finalement en pâte de verre et cristal qu'elle mariait talentueusement aux précédents matériaux.

La peinture abstraite fut également pour elle une forme d'expression très importante qui émailla les dix dernières années de sa carrière créative, jusqu'à la technique du marbling qu'elle pratiqua jusqu'à la fin de sa vie au grand plaisir des petits et des grands venus nombreux lui rendre visite dans sa maison toujours ouverte.

Passionnée par l'abstraction naturaliste et le land art, grande amoureuse des formes courbes et aérées, très friande de minimalisme et de pureté, Heidi Brenner a su nous transmettre un message inoubliable de communion avec la nature dans un style et une élégance rares. « *plus c'est simple, plus c'est beau, seule la nature a tout compris* » nous disait-elle. Il est vrai que depuis, ceux qui l'ont connue regardent différemment les arbres qui les entourent.

Patrick Foucaud-Royer



Nous avons eu la tristesse de voir aussi le départ d'un autre artiste, Denis BREITENSTEIN, qui avait exposé ces dernières années dans notre salon des Arts.

Denis est né le 4 septembre 1962 en Alsace. Il avait été accueilli dans une résidence d'accueil pour adultes handicapés, où il bénéficiait d'un atelier où il pouvait exprimer librement sa forte personnalité et ses sentiments par la peinture. Voilà comment il se décrivait lui-même :

« *J'ai eu une première période assez noire, avec des peintures angoissantes (telles que « Le Lit » ou une série d'autoportraits). Je m'engage désormais dans une recherche de couleurs, de composition, c'est un renouvellement pour moi. Aussi, je m'essaie à la peinture abstraite. Cela m'apporte du calme et le plaisir de peindre de nouvelles expressions.* »

